

Plan d'urbanisme - Ville de Dollard-des-Ormeaux

Atelier participatif : 14 décembre 2020 - 19 h - 21 h

Sommaire exécutif – Guide du participant

1. CONTEXTE - DÉFINIR LA VILLE ENSEMBLE

Le processus de révision du plan d'urbanisme de la Ville de Dollard-des-Ormeaux fait l'objet d'une démarche participative avec les citoyens, réalisée en deux temps.

Un sondage validant les forces et faiblesses du territoire ainsi que les attentes de la population envers le plan d'urbanisme a été répondu par plus de 500 citoyens au début de l'année 2020. Cette activité consultative a nourri l'élaboration de la vision, des orientations d'aménagement préliminaires ainsi que des objectifs et du plan d'action qui en découlent.

En décembre 2020, un atelier participatif est mené auprès d'un groupe de citoyens afin de valider certaines pistes d'actions proposées au plan d'action et d'aiguiller la révision de la réglementation d'urbanisme. À noter que le personnel municipal et les élus pourront être présents lors de l'exercice consultatif, mais joueront un rôle d'observateur.

2. OBJECTIF DE L'ATELIER PARTICIPATIF

Le grand public ayant été consulté lors de la première phase de la démarche participative sur les grands axes de développement à prioriser pour guider la vision et les orientations d'aménagement du plan d'urbanisme, la seconde phase de la démarche participative vise à évaluer le degré d'adhésion des citoyens à la manière dont ces grands principes se traduisent concrètement. L'objectif est donc de statuer sur l'approche de mise en œuvre à préconiser pour certaines mesures du plan d'action (réglementaire, incitative, exemplaire, etc.). L'atelier participatif vise non seulement à prendre le pouls de la population quant à certaines stratégies, mais également de stimuler un dialogue entre les citoyens sur les moyens de mise en œuvre qui s'offrent à la Ville pour réaliser sa vision d'aménagement.

Pour se faire, une partie de l'atelier participatif sera d'abord consacrée à la présentation sommaire des résultats du sondage, de l'énoncé de vision, des orientations d'aménagement et des objectifs qui constituent l'assise du plan d'action. La majeure partie de l'atelier participatif est ensuite consacrée à une période d'échanges et de réflexion en petits groupes entre les citoyens sur la portée de diverses stratégies proposées au plan d'action.

Objectifs

- Présenter la vision et les orientations préliminaires, et l'implication de celles-ci au niveau de la mise en œuvre;
- Évaluer le degré d'adhésion des citoyens à quelques stratégies de mise en œuvre.

3. FORMULE DE PARTICIPATION

L'atelier participatif sera mené via une consultation virtuelle.

Les personnes souhaitant participer doivent communiquer avec Kerri Strotmann à Projet_Refonte@DDO.qc.ca

4. DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

La rencontre durera approximativement 1 h 45 et sera structurée en trois temps :

TOTAL 35 min	Information
5 min	Accueil des participants en ligne et mot de bienvenue
25 min	Présentation des enjeux issus du portrait du territoire, des résultats du sondage, de l'énoncé de vision, des orientations d'aménagement et des objectifs préliminaires
5 min	Instructions quant à la portion participative de l'atelier participatif
TOTAL 45 min	Participation
45 min	Regroupement en groupe de travail et présentation des stratégies de mises en œuvre par l'équipe de Provencher_Roy suivi d'une discussion portant sur chacune de ces stratégies (4-5 stratégies/équipe)
TOTAL 20 min	Conclusion
20 min	Partage des faits saillants des échanges des différentes équipes sous forme de plénière collective

Accueil des participants en ligne et mot de bienvenue (\pm 5 minutes)

- Les participants arriveront progressivement à la vidéoconférence et seront tous regroupés pour la phase informative de l'atelier.
- L'équipe de Provencher_Roy accueillera les participants et rappellera sommairement la portée du plan d'urbanisme et l'avancement de celui-ci.

Présentation des enjeux issus du portrait du territoire, des résultats du sondage, de l'énoncé de vision, des orientations d'aménagement et des objectifs préliminaires par Provencher_Roy (\pm 25 minutes)

- L'équipe de Provencher_Roy présentera de façon sommaire les grands enjeux ayant émané du portrait du territoire et les principaux résultats du sondage. Ceux-ci sont les assises de l'énoncé de vision proposé ainsi que des orientations d'aménagement et des objectifs qui en découlent. Des exemples d'outils de mise en œuvre pourront accompagner la présentation pour illustrer les diverses manières dont les objectifs poursuivis peuvent prendre forme.

Instructions quant à la portion participative de l'atelier participatif (± 5 minutes)

- L'équipe de Provencher_Roy expliquera les instructions aux participants pour la phase participative de l'atelier.
- Par la suite, une personne responsable de la logistique de l'atelier répartira les participants en 5 groupes de travail, à même la plateforme virtuelle. Les groupes de travail auront pour objectif de discuter de 4-5 stratégies de mise en œuvre chacun. Afin d'avoir un portrait nuancé du degré d'adhésion des citoyens aux mesures proposées, les mêmes stratégies seront discutées par plusieurs groupes.

Évaluation des stratégies de mise en œuvre en groupes de travail (± 45 minutes)

- Un animateur de l'équipe de Provencher_Roy est attribué à chaque groupe. Il est responsable d'expliquer davantage les différentes stratégies discutées par le groupe ainsi que d'assurer la gestion du temps et de la prise de parole équitable entre les participants. L'animateur a également la charge de la prise de note via un formulaire.
- L'animateur débute l'exercice par un tour de table avec les participants pour qu'ils se présentent. Ensemble, le groupe identifie un représentant volontaire pour prendre la parole lors de la plénière collective.
- L'animateur pourra partager son écran et avoir en soutien des photos, des projets ou encore des cartes pour appuyer la vulgarisation des stratégies.

Plénière collective (± 20 minutes)

- Une personne responsable de la logistique de l'atelier regroupera les participants pour une plénière collective animée par l'équipe Provencher_Roy. Le représentant de chaque groupe de travail disposera de quelques minutes pour présenter les faits saillants des discussions et les stratégies préconisées.
- Remerciement des participants par l'équipe Provencher_Roy, présentation des prochaines étapes et clôture de l'évènement.

5. INSTRUCTIONS POUR LA CONSULTATION PUBLIQUE VIRTUELLE

La firme Provencher_Roy et la Ville de Dollard-des-Ormeaux tiennent à vous remercier pour votre inscription à un atelier participatif qui portera sur la révision du plan d'urbanisme, ce **lundi 14 décembre de 19 h à 21 h**.

Si vous désirez participer à cet atelier participatif, veuillez communiquer avec Kerri Strotmann à Projet_Refonte@DDO.qc.ca